



NOTE D'INFORMATION N° 27 / MFB/DGD/DU 20 MARS 2025

A l'Attention de Mesdames et Messieurs les Commissaires en Douane Agréés (CDA)

Objet : Mise à disposition de modules en ligne de Déclarations des Opérations Suspectes (DOS) et de Déclarations Systématiques des Transactions en Espèce (DSTE) par la CENTIF

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre des activités de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP), la CENTIF met à la disposition de tous les assujettis à la Loi LBC/FT/FP deux modules de déclaration en ligne.

Il s'agit du module de Déclarations des Opérations Suspectes (DOS) et du module de Déclarations Systématiques des Transactions en espèce (DSTE).

Les Commissionnaires en Douane Agréés sont invités à prendre toutes les dispositions pour communiquer à la CENTIF, par lettre et dans les meilleurs délais, le(s) nom(s) de leur(s) agent(s) désigné(s) en qualité de **déclarant-CENTIF** en vue de leur inscription aux modules en ligne.

Les agents de la CENTIF dont les noms et contacts suivent, restent disposés pour toute information complémentaire :

- **Colonel KOUADIO Alex Didier**, Directeur de l'Analyse à la CENTIF
Tel : 0700060049 / Email : a.kouadio@centif.ci
- **Commissaire Divisionnaire Major DIARRASSOUBA Idrissa**, Directeur du Renseignement et de la Stratégie
Tel : 0708435537 / Email : i.diarrassouba@centif.ci



Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National

